



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Destruction-de-la-foret-de-Mandres-en-Barrois-par-47920>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Destruction de la forêt de Mandres-en-Barrois par l'Andra : les associations déposent plainte**

24 juin 2016

Destruction de la forêt de Mandres-en-Barrois par l'Andra : les associations déposent plainte

Communiqué commun des associations Bure Zone Libre, Bure Stop 55, France Nature Environnement, Meuse Nature Environnement, les Amis de la Terre, MIRABEL LNE et Réseau "Sortir du nucléaire" - 24 juin 2016

L'Andra a commencé illégalement les travaux préparatoires de CIGEO en détruisant, sans aucune autorisation, une partie de la forêt de Mandres-en-Barrois, dénommée le Bois Lejuc. Ce lieu est stratégique pour le projet de construction de la poubelle nucléaire CIGEO (qui ne dispose d'aucune autorisation de création). Des habitants de la commune et plusieurs associations ont décidé de porter plainte.

Des travaux sans autorisation reposant sur une propriété contestée

D'importants travaux sont en cours de réalisation dans le Bois Lejuc situé sur le territoire de la commune de Mandres-en-Barrois. Ces travaux ont débuté sans aucune autorisation préalable de la Préfecture, et en violation des dispositions de l'article L 341-3 du Code forestier qui posent que « nul ne peut user du droit de défricher ses bois et forêts sans avoir préalablement obtenu une autorisation ».

L'Andra commence la destruction du Bois Lejuc alors que le projet CIGEO est très loin d'obtenir les autorisations nécessaires pour la création du centre d'enfouissement des déchets radioactifs. La propriété même de cette forêt communale par l'Andra est remise en cause par des habitants de la commune. Ces derniers ont déposé une requête en annulation à l'encontre de la délibération procédant à l'échange de bois entre la commune et l'Andra.

En pleine illégalité, l'ANDRA tente d'instaurer un climat de tensions

Face aux habitants et militants qui s'organisent et se mobilisent pour défendre la forêt, l'Andra multiplie les provocations et tente de mettre en place une véritable stratégie de tension [1] alors qu'elle-même se trouve dans l'illégalité la plus totale face aux travaux réalisés dans cette forêt.

La mobilisation s'amplifie sur le terrain, les occupants de la forêt s'installent dans la durée et invitent toutes et tous à venir les rejoindre et à les soutenir !

Plusieurs habitants de la commune et les associations Bure Zone Libre, Bure Stop 55, France Nature Environnement, Meuse Nature Environnement, les Amis de la Terre, MIRABEL LNE et le Réseau "Sortir du nucléaire" ont donc déposé plainte pour infractions au Code forestier le 22 juin 2016.

Retrouvez le dossier juridique :

<https://sortirdunucleaire.org/Destruction-de-la-foret-de-Mandres-en-Barrois-par>

Contacts presse :

Etienne Ambroselli (avocat) : 06 09 30 80 67

Pour le Réseau "Sortir du nucléaire" :

Marie Frachisse (juriste) : 07 62 58 01 23

Pour Mirabel-LNE :

Nicolas Correa (juriste) : 06 73 49 33 84

Chargée de communication : 06 64 66 01 23

Notes

[1] <https://www.sortirdunucleaire.org/Dans-la-foret-liberee-de-Mandres-la-strategie-de>